

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00502

Numéro SIREN : 508 087 038

Nom ou dénomination : AB ISO 82

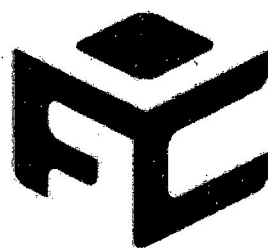
Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt 3794

20 SEP. 2023



AB ISO 82
57 RUE MALAVEILLE
82200 MOISSAC

COMPTES ANNUELS
du 01/07/2021 au 30/06/2022



FIDUCIE
CONSULTANTS

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion	10
Bilan détaillé	13
ACTIF	13
<i>Actif immobilisé</i>	<i>13</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>13</i>
PASSIF	14
<i>Capitaux Propres</i>	<i>14</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>14</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>14</i>
Compte de résultat détaillé	17
Liasse fiscale	20

AB ISO 82

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AB ISO 82 pour l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 33 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	304 214,29 Euros
Chiffre d'affaires	645 295,29 Euros
Résultat net comptable	-47 767,02 Euros

Fait à MOISSAC
Le 01/11/2022

Jean-Yves LAMARCHE
Expert-Comptable
FIDUCIE CONSULTANTS TARN ET GARONNE



AB ISO 82

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	492	234	257	421	- 164
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 370	37 195	7 175	10 492	- 3 317
Autres immobilisations corporelles	66 261	33 993	32 268	43 456	- 11 188
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	111 123	71 423	39 701	54 369	- 14 668
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements	14 829		14 829	20 678	- 5 849
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 933		1 933	8 275	- 6 342
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	605		605		605
· Personnel				97	- 97
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices	28 836		28 836		28 836
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 887		53 887	72 005	- 18 118
· Autres	20 000		20 000		20 000
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				150 000	- 150 000
Disponibilités	127 497		127 497	125 647	1 850
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	16 928		16 928	30 374	- 13 446
TOTAL (II)	264 514		264 514	407 076	- 142 562
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	375 637	71 423	304 214	461 446	- 157 232

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100		100
Réserves statutaires ou contractuelles		100	- 100
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	260 813	133 681	127 132
Résultat de l'exercice	-47 767	127 132	- 174 899
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	214 146	261 913	- 47 767
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	13 643	29 421	- 15 778
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		44	- 44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 884	68 698	- 53 814
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	5 958	4 252	1 706
. Organismes sociaux	42 735	41 987	748
. Etat, impôts sur les bénéfices		45 073	- 45 073
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 178	2 605	1 573
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 670	7 454	1 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	90 068	199 533	- 109 465
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	304 214	461 446	- 157 232

AB ISO 82

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	645 295		645 295	1 023 903	- 378 608
Chiffres d'affaires Nets	645 295		645 295	1 023 903	- 378 608
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				3 000	- 3 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 249	7 489	- 6 240
Autres produits			3	5	- 2
Total des produits d'exploitation (I)			646 547	1 034 397	- 387 850
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			232 307	351 129	- 118 822
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			5 849	-12 203	18 052
Autres achats et charges externes			144 862	156 250	- 11 388
Impôts, taxes et versements assimilés			2 346	10 851	- 8 505
Salaires et traitements			236 557	273 904	- 37 347
Charges sociales			54 380	63 377	- 8 997
Dotations aux amortissements sur immobilisations			16 169	16 643	- 474
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			214	2	212
Total des charges d'exploitation (II)			692 685	859 954	- 167 269
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-46 137	174 442	- 220 579
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			36		36
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			36	36	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			310	651	- 341
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			310	651	- 341
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-273	-651	378
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-46 411	173 791	- 220 202

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 319		11 319	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	11 319		11 319	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 799	1 586	2 213	139,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 876		8 876	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 675	1 586	11 089	699,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 356	-1 586	230	14,50
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		45 073	- 45 073	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	657 903	1 034 397	- 376 494	-36,40
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	705 670	907 264	- 201 594	-22,22
RESULTAT NET	-47 767	127 132	- 174 899	-137,57
Dont Crédit-bail mobilier	28 217	8 190	20 027	244,53
Dont Crédit-bail immobilier				

AB ISO 82

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	645 295	1 023 903	- 378 608	-36,98
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	645 295	1 023 903	- 378 608	-36,98
- Matières premières et approvisionnements consommés	238 157	338 927	- 100 770	-29,73
- Sous-traitance directe	19 017	31 708	- 12 691	-40,02
Marge brute sur production (II)	388 122	653 268	- 265 146	-40,59
Taux de marge brute sur production	60,15 %	63,80 %		
Marge brute globale (I + II)	388 122	653 268	- 265 146	-40,59
Taux de marge brute globale	60,15 %	63,80 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	124 596	124 542	54	0,04
Valeur ajoutée produite	263 525	528 726	- 265 201	-50,16
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	40,84 %	51,64 %		
+ Subventions d'exploitation		3 000	- 3 000	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 346	10 851	- 8 505	-78,38
- Salaires et traitements	236 557	266 415	- 29 858	-11,21
- Charges sociales	54 380	63 377	- 8 997	-14,20
Excédent brut d'exploitation	-29 758	191 082	- 220 840	-115,57
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-4,61 %	18,66 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 169	16 643	- 474	-2,85
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	3	5	- 2	-40,00
- Autres charges de gestion courante	214	2	212	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-46 137	174 442	- 220 579	-126,45
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-7,15 %	17,04 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	36		36	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	310	651	- 341	-52,38
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-46 411	173 791	- 220 202	-126,71
Résultat courant / chiffre d'affaires	-7,19 %	16,97 %		

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 319		11 319	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 799	1 586	2 213	139,53
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 876		8 876	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-1 356	-1 586	230	14,50
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices		45 073	- 45 073	-100
Résultat net Comptable	-47 767	127 132	- 174 899	-137,57
Résultat net / chiffre d'affaires	-7,40 %	12,42 %		

AB ISO 82

Bilan détaillé

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	492	234	257	421	- 164
20510000 SITE INTERNET	492		492	492	
28051000 AMT SITE INTERNET		234	-234	-71	- 163
Installations tech., matériel & outillage in	44 370	37 195	7 175	10 492	- 3 317
21540000 MATERIEL & OUTILLAGE	44 370		44 370	44 370	
28154000 AMT MATERIEL & OUTILLAGE		37 195	-37 195	-33 878	- 3 317
Autres immobilisations corporelles	66 261	33 993	32 268	43 456	- 11 188
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	58 575		58 575	73 723	- 15 148
21830000 MATERIEL DE BUREAU	7 687		7 687	7 162	525
28182000 AMT MATERIEL DE TRANSPORT		33 311	-33 311	-37 276	3 965
28183000 AMT MATERIEL DE BUREAU		682	-682	-154	- 528
TOTAL (I)	111 123	71 423	39 701	54 369	- 14 668
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	14 829		14 829	20 678	- 5 849
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES	14 829		14 829	20 678	- 5 849
Clients et comptes rattachés	1 933		1 933	8 275	- 6 342
41100000 Collectif client	1 933		1 933	8 275	- 6 342
Fournisseurs débiteurs	605		605		605
40100000 Collectif fournisseur	605		605		605
Personnel				97	- 97
42100020 TRAPP				11	- 11
42100200 GOBERVILLE				87	- 87
Etat, impôts sur les bénéfices	28 836		28 836		28 836
44400000 IMPOT SOCIETE	28 836		28 836		28 836
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 887		53 887	72 005	- 18 118
44562000 TVA S/IMMOBILISATIONS	1		1		1
44566000 TVA S/ABS	19 290		19 290	91	19 199
44567000 CREDIT TVA	34 189		34 189	71 914	- 37 725
44570055 TVA COLLECTEE TR	407		407		407
Autres	20 000		20 000		20 000
45500000 COMPTE COURANT ASSOCIE	20 000		20 000		20 000
Valeurs mobilières de placement				150 000	- 150 000
50800000 VMP				150 000	- 150 000
Disponibilités	127 497		127 497	125 647	1 850
51210000 CIC	127 497		127 497	125 647	1 850
Charges constatées d'avance	16 928		16 928	30 374	- 13 446
48600000 CHARGES PAYER D AVANCE	16 928		16 928	30 374	- 13 446
TOTAL (II)	264 514		264 514	407 076	- 142 562
TOTAL ACTIF (0 à V)	375 637	71 423	304 214	461 446	- 157 232

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
10130000 CAPITAL	1 000	1 000	
Réserve légale	100		100
10610000 RESERVE LEGALE	100		100
Réserves statutaires ou contractuelles		100	- 100
10630000 RESERVE LEGALE		100	- 100
Report à nouveau	260 813	133 681	127 132
11000000 REPORT DES A NOUVEAUX	260 813	133 681	127 132
Résultat de l'exercice	-47 767	127 132	- 174 899
TOTAL (I)	214 146	261 913	- 47 767
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts	13 643	29 421	- 15 778
16400014 PRET 579445 18		9 015	- 9 015
16400016 PRET 579445 21	4 223	7 543	- 3 320
16420000 PRET 579445 23	9 420	12 863	- 3 443
Associés		44	- 44
45500000 COMPTE COURANT ASSOCIE		44	- 44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 884	68 698	- 53 814
40100000 Collectif fournisseur	14 884	68 698	- 53 814
Personnel	5 958	4 252	1 706
42100001 PEZIER ALEXANDRE		1 438	- 1 438
42100002 EL AHRACHE NOUAL		1 244	- 1 244
42100020 TRAPP	1 667		1 667
42100024 LARRIEU	1 216	1 539	- 323
42100027 MADI SAID MOUSSA	1 463	32	1 431
42100030 ITIE SYBILLE	1 613		1 613
Organismes sociaux	42 735	41 987	748
43100000 URSSAF	3 869	6 449	- 2 580
43720000 PRO BTP	1 191	1 318	- 127
43730000 ASSEDIC		1 504	- 1 504
43740000 CAISSE CONGES PAYES	3 123	5 640	- 2 517
43761000 MUTUELLE OBLIGATOIRE	1 671	1 826	- 155
43860000 CHARGES A PAYER	32 882	25 250	7 632
Etat, impôts sur les bénéfices		45 073	- 45 073
44400000 IMPOT SOCIETE		45 073	- 45 073
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 178	2 605	1 573
44570055 TVA COLLECTEE TR		432	- 432
44570200 TVA COLLECTEE A 20%	4 178		4 178
44587000 TVA / OD		2 173	- 2 173
Autres impôts, taxes et assimilés	8 670	7 454	1 216
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	392	210	182
44860000 TAXES A PAYER	8 278	7 244	1 034
TOTAL (IV)	90 068	199 533	- 109 465

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
TOTAL PASSIF (I à V)	304 214	461 446	- 157 232

AB ISO 82

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

					Présenté en Euros	
	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	645 295		645 295	1 023 903	- 378 608	-36,98
70400055 TRAVAUX TR	630 726		630 726	1 007 841	- 377 115	-37,42
70402000 TRAVAUX A 20%	14 569		14 569	16 061	- 1 492	-9,29
Chiffre d'affaires Net	645 295		645 295	1 023 903	- 378 608	-36,98

					Présenté en Euros	
	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%	
Subventions d'exploitation			3 000	- 3 000	-100	
74142000 AIDE COVID			3 000	- 3 000	-100	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert	1 249		7 489	- 6 240	-83,32	
79120000 TRANSFERT DE CHARGES EXTER	1 249			1 249	N/S	
79140000 TRFERT DE CHGES PERSONNEL			7 489	- 7 489	-100	
Autres produits	3		5	- 2	-40,00	
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3		5	- 2	-40,00	
Total des produits d'exploitation (I)	646 547		1 034 397	- 387 850	-37,50	
Achats de matières premières et autres approvisionnement	232 307		351 129	- 118 822	-33,84	
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	232 307		351 129	- 118 822	-33,84	
Variation de stock (matières premières et autres app	5 849		-12 203	18 052	147,93	
60310000 VART STOCK MATIERES PREMIERES	5 849		-12 203	18 052	147,93	
Autres achats et charges externes	144 862		156 250	- 11 388	-7,29	
60400000 SOUS TRAITANCE	19 017		31 708	- 12 691	-40,02	
60610000 EAU GAZ ELECTRICITE	232		4 018	- 3 786	-94,23	
60620000 CARBURANT	13 628		19 378	- 5 750	-29,67	
60630000 PRODUIT ENTRETIEN	199		894	- 695	-77,74	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 555		3 553	- 998	-28,09	
60650000 PETITS OUTILLAGES	6 069		3 411	2 658	77,92	
61110000 RETRAITEMENT DES DECHETS	3 265		1 548	1 717	110,92	
61220000 CREDIT BAIL BOXER	5 976		4 482	1 494	33,33	
61221000 CREBIT BAIL PARTNER	1 429		3 708	- 2 279	-61,46	
61222000 CREDIT BAIL DS7	20 812			20 812	N/S	
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	11 880		11 380	500	4,39	
61350000 LOCATION MOBILIERE	563		4 288	- 3 725	-86,87	
61520000 ENTRETIEN BUREAU	2 260		677	1 583	233,83	
61540000 ENTRETIEN VEHICULE	8 701		13 487	- 4 786	-35,49	
61550000 ENTRETIEN MATERIEL			278	- 278	-100	
61560000 MAINTENANCE	781			781	N/S	
61600000 ASSURANCE	12 679		10 626	2 053	19,32	
61600100 ASSURANCE PRET	239		539	- 300	-55,66	
61810000 ABONNEMENT	180		180		0,00	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 242		2 701	541	20,03	
62260100 AUTRES HONORAIRES			2 672	- 2 672	-100	
62261000 HONORAIRES SOCIAUX	3 826		3 483	343	9,85	
62270000 FRAIS ACTES	45			45	N/S	
62280000 HONORAIRES DIVERS			500	- 500	-100	
62310000 PUBLICITE	2 647		7 270	- 4 623	-63,59	
62340000 CADEAUX CLIENTS	4 333		4 501	- 168	-3,73	
62380000 DONS			600	- 600	-100	
62410000 TPS SUR ATS			72	- 72	-100	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	5 913		7 752	- 1 839	-23,72	
62600000 POSTE & TELECOM	12 516		9 522	2 994	31,44	
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 423		1 383	40	2,89	
62700100 AUTRES SERVICE BANCAIRE			281	- 281	-100	
62721000 FRAIS S/ABONDEMENT SALARIAL	334		259	75	28,96	
62810000 COTISATIONS DIVERSES	118		1 099	- 981	-89,26	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 346		10 851	- 8 505	-78,38	

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	133	1 183	- 1 050	-88,76
63330000 TAXES DIVERSES	103	2 455	- 2 352	-95,80
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	294	1 327	- 1 033	-77,84
63514000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETES	1 816	5 565	- 3 749	-67,37
63540000 DROIT D'ENREGISTREMENT		322	- 322	-100
Salaires et traitements	236 557	273 904	- 37 347	-13,64
64111000 SALAIRE DE PRODUCTION	104 860	130 409	- 25 549	-19,59
64115000 REMUNERATION DU GERANT	80 829	100 507	- 19 678	-19,58
64115500 CSG DEDUCTIBLE	7 665	5 642	2 023	35,86
64116000 COTISATIONS URSSAF GERANT	24 545	18 848	5 697	30,23
64117000 CIC PREVOYANCE	806	892	- 86	-9,64
64117100 GENERALI VIE	3 775	3 775		0,00
64117200 GENERALI SANTE	1 556	1 362	194	14,24
64140000 AVANTAGE EN NATURE	7 345	9 769	- 2 424	-24,81
64140001 ABONDEMENT PEE	2 700	2 700		0,00
64140002 INDEMNITES RUPTURE CONVENT	2 476		2 476	N/S
Charges sociales	54 380	63 377	- 8 997	-14,20
64500000 CHARGES SOCIALES	54 380	63 062	- 8 682	-13,77
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES		315	- 315	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 169	16 643	- 474	-2,85
68112000 DOTATIONS AUX AMORT	16 169	16 643	- 474	-2,85
Autres charges	214	2	212	N/S
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	214	2	212	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	692 685	859 954	- 167 269	-19,45
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-46 137	174 442	- 220 579	-126,45
Autres intérêts et produits assimilés	36		36	N/S
76400000 REVENUS DES VMP	36		36	N/S
Total des produits financiers (V)	36		36	N/S
Intérêts et charges assimilées	310	651	- 341	-52,38
66110000 INTERET DES EMPRUNTS	310	651	- 341	-52,38
Total des charges financières (VI)	310	651	- 341	-52,38
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-273	-651	378	58,06
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-46 411	173 791	- 220 202	-126,71
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 319		11 319	N/S
77520000 PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS	11 319		11 319	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	11 319		11 319	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 799	1 586	2 213	139,53
67120000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	387	520	- 133	-25,58
67270000 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	3 412	1 065	2 347	220,38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 876		8 876	N/S
67520000 VCEAC	8 876		8 876	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 675	1 586	11 089	699,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 356	-1 586	230	14,50
Impôts sur les bénéfices (X)		45 073	- 45 073	-100
69500000 IMPOT SOCIETE		45 073	- 45 073	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	657 903	1 034 397	- 376 494	-36,40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	705 670	907 264	- 201 594	-22,22
RESULTAT NET	-47 767	127 132	- 174 899	-137,57
Dont Crédit-bail mobilier	28 217	8 190	20 027	244,53
61220000 CREDIT BAIL BOXER	5 976	4 482	1 494	33,33
61221000 CREDIT BAIL PARTNER	1 429	3 708	- 2 279	-61,46
61222000 CREDIT BAIL DS7	20 812		20 812	N/S

AB ISO 82

Liasse fiscale

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>AB ISO 82</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>57 RUE MALAVEILLE 82200 MOISSAC</u>								
SIRET <u>5 0 8 0 8 7 0 3 8 0 0 0 2 4</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>								
				Exercice N dos le <u>13/01/2022</u>				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	492	016	234	257	
	Immobilisations corporelles *		028	110 632	030	71 188	39 443	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	111 123	048	71 423	39 701	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	14 829	052	14 829		
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 933	070	1 933		
		Autres * (3)	072	103 328	074	103 328		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	127 497	086	127 497		
	Charges constatées d'avance *		092	16 928	094	16 928		
Total II		096	264 514	098	264 514			
Total général (I + II)				110	375 637	112	71 423	304 214
PASSIF						Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		100		
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132			
	Report à nouveau			134		260 813		
	Résultat de l'exercice			136		(47 767)		
	Provisions réglementées			140				
Total I			142		214 146			
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		13 643		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		14 884		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172	61 541		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		90 068			
Total général (I + II + III)				180		304 214		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 780
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 376
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	20 000		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	11 319

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 502 septies A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AB ISO 82** Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le **13/01/2022**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218	645 295	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	1 252	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	646 547	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	232 307	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	5 849	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : 28 217 – mobilier : –) (dont taxe professionnelle CPE et CVAE *)		243	294	242	144 862	
	Impôts, taxes et versements assimilés				244	2 346	
	Rémunérations du personnel *				250	236 557	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	54 380	
	Dotations aux amortissements *				254	16 169	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges : (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *) (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	214	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	692 685
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(46 137)	
Produits financiers (III)		280	36	Charges financières (V)	294	310	
Produits exceptionnels (IV)					290	11 319	
Charges exceptionnelles (VI)					300	12 675	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(47 767)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2		312		314 47 767	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	2 380		
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	2 203	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
	ZPANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 undecies)		992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
	Crédence due au report en amont du déficit					346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies)		655		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)		645		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)		648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies E)	641	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)		990		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	354 43 184
	Déficit de l'exercice reporté en amont *				356		
Déficits antérieurs reposables *					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	372 43 184	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préliminaire

AB ISO 82

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **AB ISO 82** Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	492	412		414		416	492				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	44 370	442		444		446	44 370				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	73 723	462	9 852	464	25 001	466	58 575				
	Autres immobilisations corporelles	470	7 163	472	524	474		476	7 687				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	125 748	492	10 376	494	25 001	496	111 123				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	71	502	164	504		506	234		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	33 878	532	3 317	534		536	37 195		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	37 276	552	12 160	554	16 125	556	33 311		
	Autres immobilisations corporelles	560	154	562	528	564		566	682		
TOTAL		570	71 379	572	16 169	574	16 125	576	71 423		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Matériel de trans									

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values							
						Long terme							
						19 % ③	15 % ou 12,8 % ②	0 % ④					
1	25 001	16 125	8 876	11 319	2 443								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	25 001	580	16 125	582	8 876	584	11 319	586	2 443	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590		583	594	595			
TOTAL						596	2 443	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AB ISO 82		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Amortissements dérogatoires		600	602
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
	Provisions pour risques et charges	620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	
		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
		2	
		3	
		4	
		5	
		6	
		7	
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	
		780	
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		960	43 184
Total des déficits restant à reporter		970	43 184
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	69 348
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	86 480
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) ⑤

Désignation de l'entreprise: AB ISO 82 Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/07/2021 et clos le: 30/06/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	4,00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	3,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	645 295
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	2 443
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	647 738

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	3

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	232 307
Variation négative des stocks	145	5 849
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	104 202
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	563
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	214
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	343 135

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	304 606
---	-----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	304 606
--	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 ☒ X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	647 738	Effectifs au sens de la CVAE *	023	3,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026				
Période de référence	024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 1	160	3 0 / 0 6 / 2 0 2 2	
Date de cessation		/ /			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30062022

SIREN

5 0 8 0 8 7 0 3 8

Dénomination de l'entreprise

AB ISO 82

Adresse (voie)

57 RUE MALAVEILLE

Code postal

82200

Ville

MOISSAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ITIE Prénom(s) HENRINom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 18/02/1965 N° Département 59 Commune DOUAI Pays FRANCEAdresse : N° Voie Code Postal 82200 Commune MALAUSE Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30062022

SIREN

5 0 8 0 8 7 0 3 8

Dénomination de l'entreprise

AB ISO 82

Adresse (voie)

57 RUE MALAVEILLE

Code postal

82200

Ville

MOISSAC

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		N° 2065-SD 2022	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Tenir à date du service</i>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01/07/2021	et clos le	30/06/2022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AB ISO 82 57 RUE MALAVEILLE 82200 MOISSAC SIRET 5 0 8 0 8 7 0 3 8 0 0 0 2 4		Mét: contact.moissac@fiducie.fr Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Travaux d'isolation		Si vous avez changé d'activité, cocher la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	43 184
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐	
Société d'investissement Immobilier cotée ☐		Autres dispositifs ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2066-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDUCIE CONSULTANTS TARN ET GARONNE 42 Avenue Victor Hugo BP 4 82201 MOISSAC		Tél: 0563049578	
OGA/OMGA		Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 01/11/2022 Lieu: MOISSAC	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant Henri ITIE	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sé de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
HENRI ITIE	100	2021	29 500				
82200 MOISSAC		2022	51 329				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽²⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽³⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise AB ISO 82

du 01/07/2021

Adresse 57 RUE MALAVEILLE 82200 MOISSAC

au 30/06/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	ITIE Henri Gérant				Malauss 82200			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	119 176				119 176			119 176
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	119 176				119 176			119 176

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		4 333
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		4 333

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	4 333	- de l'exercice . 2022 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Henri ITIE Gérant		À MOISSAC, le 01/11/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (e) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 : État préparatoire.

2022	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 07		au 30 / 06	ou au titre de l'année N
		Néant	X
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

EURL ABISO 82

Société Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 57 RUE MALAVEILLE 82200 MOISSAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Novembre 2022

L'an deux mille vingt deux le trente Novembre dix-huit heures, l'associé unique Henri ITIE, a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) rapport sur l'exercice clos le 30 juin 2022
- 2°) approbation, s'il y a lieu, des comptes et du bilan à la même date ;
- 3°) affectation des résultats ;
- 4°) rapport spécial de la gérance ;
- 5°) conventions et questions diverses.

Le président procède à la lecture du compte de résultat, du bilan ainsi que de l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2022; ensuite il donne lecture de ses rapports.

Après discussion, l'associé unique adopte alors les résolutions suivantes relatives aux comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, l'associé unique approuve sans exception ni réserve, les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par une perte comptable de 47 767.02€.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'associé unique déclare approuver ces conventions.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 47 767.02

- Sur le compte « report à nouveau » Qui s'élève ainsi 213 045.97€

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oooOooo

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-huit heures trente et de ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par le gérant, unique associé.

Le Gérant
Henri ITIE

